



Remboursement sur arnaque voiture et précisions

Par Visiteur

J'ai été victime d'une arnaque pour l'achat d'un véhicule sur Leboncoin.fr. Après de longs moments de suspicion, mon doute fut levé par les preuves fournies (identité vendeur trouvée dans l'annuaire téléphonique, photocopies carte grise et certificat de non-gage, passage par Ebay pour sécuriser le paiement et les garanties de livraison et de refus éventuel...) et j'ai payé 12800€ par virement bancaire à une personne dans une banque londonienne (Lloyds).

J'ai bien sur porté plainte à la gendarmerie qui m'a dit que j'étais assuré et que je serais remboursé par ma banque pour cette escroquerie. Celle-ci bien évidemment me refuse tout remboursement!

Ai-je un quelconque recours possible?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Très cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je ne comprends pas la réponse de la gendarmerie car je ne vois pas pour quelle raison l'assurance (d'ailleurs est ce l'assurance auto?) qui prendrait en charge ce fait?

Hormis le dépôt de plainte vous n'avez malheureusement pas d'autre recours.

Bien cordialement